

**PROTOCOLE ET DOSSIER DE DEMANDE  
D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES  
FORMATION AU DIPLOME D'ETAT  
D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (DEAES)**

**I. Cadre réglementaire :**

- Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021
- - Arrêté du 30 août 2021
- - Instruction DGCS / SD4A / 2016 / 57 du 29 février 2016
- - Instruction DGCS / SD4A / 2017 / 181 du 17 juillet 2017
- - Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant (DEAES) est délivré au nom du Ministre Chargé des Affaires Sociales par le Directeur Régional de la DRJSCS.

**II. Principes généraux :**

L'allègement de formation, lorsqu'il est obtenu signifie que le candidat ne suit pas le temps de formation concerné, mais il est tenu de se présenter à toutes les épreuves de certification.

Il est institué **une commission d'admission à l'epss**. Elle étudie chaque dossier transmis et se prononce sur la validation des demandes d'allègements et dispenses qui lui sont présentées. Elle propose un parcours individualisé au candidat.

Chaque candidat concerné est invité à vérifier au préalable si son parcours personnel lui permet de prétendre à des allègements ou à des dispenses. Les dispenses et allègements possibles sont indiqués dans le tableau d'allègements joint à ce protocole.

**III. Règles générales d'examen de la demande :**

Les allègements n'ont pas d'application systématique. Les propositions faites par la commission d'admission correspondent à des parcours-types qui ne peuvent être modifiés. Ce choix permet de préserver une démarche de formation en groupe et une logique pédagogique dans un temps de formation resserré. Il est garant des conditions de transférabilité a priori de savoirs mobilisés avant l'entrée en formation.

En cas de difficultés identifiées au cours de la formation théorique ou pratique et de résultats insuffisants pendant les semestres, il peut être proposé une modification du parcours allégé visant l'efficacité de la professionnalisation de l'étudiant et en concertation avec lui.

## INFORMATION IMPORTANTE

Selon les directives de la Région Ile-de-France, les personnes effectuant une demande d'allègements et/ou de dispenses, ne peuvent prétendre à une prise en charge financière des frais de formation par cette collectivité territoriale. Les candidats, acceptant la proposition d'allègements et/ou de dispenses présentée par l'epss, ne pourront plus avoir accès à la Voie Initiale, dite Voie Directe et pourront s'inscrire uniquement en situation d'emploi ou en financement personnel.

Conditions d'éligibilité au financement de la formation par la Region Ile-de-France :

- ✓ Les élèves et étudiants âgés de 25 ans ou moins ;
- ✓ Les jeunes inscrits dans les missions locales âgés de 25 ans ou moins, sortis du système scolaire ou universitaire depuis plus d'un an,
- ✓ Les élèves et étudiants sortis du système scolaire depuis moins de deux ans ;
- ✓ Les élèves et étudiants dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation, y compris en cas de démission ;
- ✓ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, depuis 6 minimum (soit au plus tard mi-mars 2022) ;
- ✓ Les demandeurs d'emploi (catégories A et B), n'ayant obtenu aucun diplôme, titre ou certification (y compris le Brevet des Collèges) ;
- ✓ Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétence), y compris en cas de démission
- ✓ Les bénéficiaires du RSA

### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33(0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33(0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036

[www.epss.fr/](http://www.epss.fr/) [epss@epss.fr](mailto:epss@epss.fr)

ANNEXE V

**TABLEAUX DES PASSERELLES : Dispenses de formation et de certification et allègements de formation**

<b>Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (version 2021)</b>	<b>Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (version 2016)</b>	<b>Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale</b>	<b>Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique</b>	<b>Diplôme d'Etat d'assistant familial</b>	<b>Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne version)</b>	<b>Diplôme d'Etat d'aide-soignant (nouvelle version)</b>	<b>Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)</b>	<b>Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)</b>
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation

<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence					
---	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-------------------------	-----------------------------------

<b>Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)</b>	<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)</b>	<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialité CCS</b>	<b>Titre professionnel d'agent de service médico-social</b>	<b>Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales</b>	<b>Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial et collectif</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance</b>
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation			
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation

<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	allègement de formation	allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation			Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>								Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	allègement de formation	allègement de formation	allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification			Allègement de formation	Allègement de formation

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (Version 2021)	Mention complémentaire aide à domicile	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne	Brevet d'études professionnelles agricoles option services aux personnes	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural	Titre professionnel Assistant de vie dépendance
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>IPERIA</i>

<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense de formation et de certification				Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification				Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation			
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense de formation et de certification							Allègement de formation
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification			

## Liste des pièces à fournir

- Une lettre détaillée comprenant :
  - vos motivations, relatives à votre demande d'allègements et/ou de dispenses ;
  - une description et analyse détaillées des fonctions déjà exercées, en lien avec les allègements et/ou dispenses souhaités ;
  - un descriptif des contenus d'enseignements théoriques et leurs volumes déjà acquis ;
- Un CV, présentant de façon détaillée vos diplômes et formations, vos expériences professionnelles ou bénévoles ;
- La copie des diplômes, titres professionnels ou certificats obtenus ;
- La copie des attestations de travail et tous les documents mentionnant des expériences extra-professionnelles (attestations de bénévolat, attestations de stage...) ;
- La copie de la carte d'identité / passeport / carte de séjour.

### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33(0)1 42 79 50 20 / Siret 784 28106500010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33(0)1 30 75 62 96 / Siret 784 28106500036

[www.epss.fr/](http://www.epss.fr/) [epss@epss.fr](mailto:epss@epss.fr)

Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z

**DOSSIER DE DEMANDE**  
**D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES**  
**Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social**

Une fois le candidat admis, le dossier complet sera à renvoyer par mail ou par courrier au plus tard le :

Vendredi 15 avril 2022

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Sexe : F  H

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Dpt .....

Nationalité.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Adresse électronique : .....

Statut actuel :    Salarié.e     Etudiant.e   
Si autre, merci de préciser : .....

Je, soussigné.e .....

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et l'authenticité des documents joints dans ce dossier de demande d'allègements et/ou dispenses.

Fait à :

Le :

Signature :